

La vaccination,
la meilleure protection

MAI 2013

Administration d'une dose de vaccin conjugué contre le méningocoque de sérogroupe C en 3^e secondaire

Questions et réponses à l'intention
des intervenants



13-278-20-W

UN
QUÉBEC
POUR TOUS

Québec 

ÉDITION

La Direction des communications du ministère de la Santé et des Services sociaux

Le présent document s'adresse spécifiquement aux intervenants du réseau québécois de la santé et des services sociaux et n'est accessible qu'en version électronique à l'adresse :

<http://intranetreseau.rtss.qc.ca> ou www.msss.gouv.qc.ca section **Documentation, rubrique **Publications****

Le genre masculin utilisé dans ce document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Dépôt légal
Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2013

Bibliothèque et Archives Canada, 2013

ISBN : 978-2-550-68083-3 (version PDF)

Tous droits réservés pour tous pays. La reproduction, par quelque procédé que ce soit, la traduction ou la diffusion de ce document, même partielles, sont interdites sans l'autorisation préalable des Publications du Québec. Cependant, la reproduction de ce document ou son utilisation à des fins personnelles, d'étude privée ou de recherche scientifique, mais non commerciales, sont permises à condition d'en mentionner la source.

© Gouvernement du Québec, 2013

À compter de l'année scolaire 2013-2014, une dose de rappel de vaccin conjugué contre le méningocoque de sérotype C (Men-C-C) sera offerte aux adolescents en 3^e année du secondaire.

Cet ajout au programme de vaccination peut susciter diverses questions. Ce document vise à guider les intervenants.

Vaccination contre le méningocoque de sérotype C au Québec

Une première campagne de vaccination de masse contre le méningocoque de sérotype C a été réalisée en 1992-1993 avec un vaccin polysaccharidique à la suite d'une épidémie causée par un clone virulent du méningocoque C. Une deuxième campagne a eu lieu en 2001-2002 avec un vaccin conjugué à la suite d'une deuxième épidémie.

Par la suite, à l'automne 2002, un programme de vaccination contre le méningocoque avec un vaccin Men-C-C chez les enfants à l'âge de 12 mois a été mis en place au Québec.

L'ajout d'une dose de rappel de vaccin Men-C-C fait suite à un avis du Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ). Dans cet avis, le CIQ recommande la mise en place d'un programme de vaccination des adolescents en 3^e secondaire. Cet avis est accessible à l'adresse suivante :

www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1178_AvisCIQDoseRappelMeningocoqueAdos.pdf.

Vaccin utilisé

1. Quel vaccin sera utilisé pour l'administration de la dose de rappel en 3^e secondaire?

Un vaccin Men-C-C sera utilisé pour cette dose de rappel. Voir la section 10.3.1 du *Protocole d'immunisation du Québec* pour l'information sur les différents vaccins Men-C-C.

2. Pourquoi ajouter une dose de rappel de vaccin Men-C-C à l'adolescence?

La campagne de vaccination de masse effectuée en 2001-2002 ainsi que la mise en place en 2002 du programme de vaccination contre le méningocoque avec un vaccin Men-C-C chez les enfants à l'âge de 12 mois ont contribué à la création d'une immunité de groupe. Diverses études ont démontré une chute des titres d'anticorps protecteurs quelques années après la vaccination. Par ailleurs, les résultats d'une étude menée au Royaume-Uni indiquent que la persistance des anticorps est bien meilleure chez les enfants ayant reçu une dose de vaccin à l'âge de 10 ans ou plus que chez les enfants plus jeunes (2010-12-12 - avis du CIQ meningo/2010/026).

L'ajout d'une dose de rappel permettra donc le maintien de l'immunité de groupe contre les souches virulentes du méningocoque de séro groupe C chez les adolescents. Ceux-ci sont la population habituellement la plus touchée par cette bactérie, après les enfants âgés de moins d'un an. L'immunité de groupe favorisera la protection des individus non protégés.

Actuellement, on compte très peu de cas d'infections invasives à méningocoque de séro groupe C au Québec. Avec l'administration d'une dose de rappel, on évitera une recrudescence du nombre de cas.

3. Pourquoi ne pas utiliser un vaccin quadrivalent contre le méningocoque pour la dose de rappel en 3^e secondaire?

En raison de l'épidémiologie des infections invasives à méningocoque au Québec et des résultats des analyses économiques, il n'est pas avantageux d'utiliser un vaccin quadrivalent pour la dose de rappel. Le vaccin pour l'administration de la dose de rappel sera donc le vaccin monovalent.

L'avis du CIQ concernant le choix du vaccin à utiliser est accessible à l'adresse suivante : www.inspq.qc.ca/pdf/publications/1611_AvisCIQChoixVaccinMeningocoqueEnfantsAdos.pdf.

Vaccination, situations particulières

4. Doit-on administrer une dose de rappel de vaccin Men-C-C à un jeune qui a reçu une dose de vaccin comprenant le composant contre le méningocoque de séro groupe C dans les années précédentes?

Il n'est pas nécessaire d'administrer la dose de rappel de vaccin Men-C-C en 3^e secondaire à un jeune qui a reçu une dose de vaccin comprenant le composant contre le méningocoque de séro groupe C à l'âge de 10 ans ou plus.

5. Qu'en est-il des jeunes qui seront en 4^e et 5^e secondaire en septembre 2013?

L'administration d'une dose de rappel de vaccin Men-C-C aux jeunes en 3^e secondaire se fait à l'occasion d'une visite déjà prévue à l'école pour la mise à jour de la vaccination de ces jeunes (dcaT).

La vaccination contre le méningocoque permettra le maintien d'une immunité de groupe de manière durable. Selon le CIQ, en raison de cette immunité de groupe, il n'est pas indiqué de donner une dose de rappel aux jeunes qui étaient dans les cohortes vaccinées en 2001-2002 et qui auront dépassé la 3^e année du secondaire à l'automne 2013.

6. Que doit-on dire aux parents qui désirent faire vacciner leur jeune de 4^e ou 5^e secondaire?

Au Québec, le risque de contracter une infection grave causée par le méningocoque de séro groupe C est très faible. En effet, la population est protégée grâce à l'immunité de groupe apportée par la vaccination. En 2001, la majorité des jeunes âgés de 6 mois à 20 ans ont été vaccinés. Depuis 2002, le calendrier de vaccination prévoit une dose de vaccin à l'âge de 1 an. L'immunité de groupe permet de protéger toute la population, incluant les personnes qui ne sont pas vaccinées ainsi que celles qui ont été vaccinées mais qui ne sont plus protégées. C'est pour maintenir cette immunité de groupe qu'un rappel du vaccin sera administré en 3^e année du secondaire dès le début de l'année scolaire 2013-2014. Il n'est pas indiqué d'administrer une dose de rappel à d'autres personnes.

Toutefois, toute personne peut, si elle le désire, recevoir le vaccin quadrivalent contre le méningocoque (ACYW135) comme le permet le PIQ. Cependant, dans ce cas, le vaccin n'est pas offert gratuitement.

7. Est-ce que les jeunes âgés de 14 ou 15 ans qui ne seront pas inscrits en septembre 2013 dans une classe régulière de 3^e secondaire (classe spéciale ou classe d'accueil) pourront recevoir la dose de rappel de vaccin Men-C-C?

Oui. Ces élèves seront considérés en fonction de leur âge, qui équivaudra à celui des jeunes de 3^e secondaire (par exemple, cohorte visée en 2013-2014 : jeunes nés entre le 1^{er} octobre 1998 et le 30 septembre 1999).

Les élèves qui seront en classe régulière de 4^e ou de 5^e secondaire en septembre 2013 ne seront pas admissibles à la dose de rappel (voir la question 5).

8. Est-ce qu'on prévoit des activités pour vacciner les jeunes qui ne fréquentent plus l'école?

Non. L'administration de la dose de rappel de vaccin Men-C-C se fera uniquement en milieu scolaire aux jeunes en 3^e année du secondaire.